

MISE A DISPOSITION DE LA NOTE
ETABLIE PAR



EN REPONSE A
L'OFFRE PUBLIQUE ALTERNATIVE SIMPLIFIEE
VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE E.S.R.
ET INITIEE PAR



ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES, NOTAMMENT
JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE E.S.R.

Le présent communiqué est établi et diffusé par E.S.R. (la « Société » ou « ESR »), conformément aux dispositions des articles 231-27 3° et 231-28 du règlement général de l'AMF.

En application de l'article L.621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°12-469 en date du 2 octobre 2012 sur la note établie par la Société en réponse à l'offre publique alternative simplifiée initiée par OSIATIS.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société, ont été déposées auprès de l'AMF et mises à disposition le 3 octobre 2012.

La note en réponse et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société, sont disponibles sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org) ainsi que sur le site Internet d'ESR (www.esr.fr). Ces documents sont également mis gratuitement à disposition du public au siège de la Société, E.S.R. SA, 2 rue de Paris, 92196 MEUDON Cedex.

Euronext Paris compartiment C - ISIN FR0000072969 - Mnémonique ESRP

Contact ESR : Jean-Guy Barboteau – Président Directeur Général - communication@esr.fr